

Pierre PERSON
Député de Paris
6^e Circonscription
Secrétaire de la
Commission des finances

75020 PARIS

A Paris, le 19 octobre 2017

ID : 20171019-VL036

Objet : *La petite Rockette – Emplois aidés*

chère Madame,

J'accuse bonne réception de votre courrier et vous en remercie.

Vos inquiétudes quant à la préservation de la « Petite Rockette » sont légitimes et partagées par de nombreux habitants du XI^e arrondissement. En effet, sur ses vingt salariés, l'association emploie actuellement quatorze contrats aidés.

En 2017, plus de 280 000 contrats aidés avaient été programmés par le gouvernement précédent. Néanmoins, plus de 70 % de ces contrats ont été consommés avant le mois de juin. Prenant acte de cette surconsommation, le nouveau gouvernement a décidé de financer 30 000 contrats aidés supplémentaires cette année en faveur du monde associatif, de l'éducation, de l'outre-mer ainsi que de la santé. Compte tenu de leur nécessité pour ces secteurs qui font vivre le tissu social de notre pays, nous prévoyons d'y consacrer 210 000 contrats CUI-CAE en 2018.

Néanmoins à ce jour, le traitement du chômage et de l'insertion professionnelle pour les publics éloignés de l'emploi ne fonctionne pas. Les emplois aidés créent de véritables effets d'aubaine dans le secteur marchand sans pour autant traiter la problématique de manière efficace et sur le long terme – 66 % des personnes auraient été embauchées sans aide de l'Etat et le taux d'insertion post contrat ne dépasse pas 25 %.

Afin d'endiguer une politique inefficace depuis trente ans, nous avons pris la décision d'investir massivement dans la formation tout au long de la vie. Face à la précarité et au chômage de masse, elle constitue la première sécurité et la meilleure arme. Ainsi, sur les ressources économisées, nous investissons quinze milliards d'euros sur cinq ans afin de permettre à deux millions de personnes de s'insérer sur le marché de l'emploi.

Pour autant, le monde associatif peine aujourd'hui à pérenniser ses ressources. Les emplois aidés en sont une. Nous travaillons donc activement à trouver des solutions de financement pérennes et lisibles pour ces acteurs.

En tant que député de la 6^e circonscription de Paris, je suis naturellement attentif à cette belle entreprise humaine qu'est la « *Petite Rockette* ». Durant ma campagne électorale, j'ai eu l'occasion de rencontrer leurs différents responsables et de constater les apports pour le tissu social de cette recyclerie.

A la suite des messages d'alerte reçus il y a quelques semaines, j'ai immédiatement sollicité ses représentants. Nous menons actuellement des discussions tripartites avec le réseau « *REFER* » en vue de trouver une solution viable pour l'association. En outre, dès le samedi 23 septembre, mon équipe et moi-même avons pris les devants afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette situation. Nous travaillons activement avec la Préfecture ainsi que Pôle Emploi sur le sujet. La préservation de l'activité de cette association est indispensable. Vous pouvez compter sur ma détermination.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement,



Pierre PERSON